

GUIDE D'INFORMATION SUR LA CONSTRUCTION D'UN PONDOIR

La production d'œufs de consommation est sujette à différentes normes relatives au bien-être animal et à l'assurance-qualité.

Le système de logement conventionnel pour les poules pondeuses n'est plus accepté depuis le 1^{er} janvier 2015. Il a été remplacé par le système de logement aménagé (enrichi).

Voici quelques éléments à considérer dans le choix du bâtiment et des équipements :

Exigences systèmes enrichis

- Densité incluant le nid : minimum 116,25 po² par poule
- Densité pour nid : 10,9 po² par poule
- La hauteur des cages permet aux poules debout de bouger librement la tête
- Présence de perchoirs
- Espace à la mangeoire minimale de 7 cm / poule
- Abreuvoirs – tétines : 1 tétine / 10 poules et une poule a accès à 2 tétines
- Génératrice fixe liée à un système d'alarme.

Recommandations systèmes enrichis

- Bac à grattage facultatif

Exigences systèmes alternatifs (Volière et parquet):

- 1,25 pi² par poule pour les parquets 100 % litière ou 1,2 pi² par poule pour les volières et les parquets 100 % lattes
- Distance entre les perchoirs : > 30 cm
- Distance entre le perchoir et le mur : > 20 cm

Programme « Propreté d'abord, Propreté toujours »

Informations sur l'équipement et la bâtisse

- Pour ce qui est de la capacité minimale de la salle de réfrigération, celle-ci devra avoir la capacité de la plus grande des deux options suivantes:
 - une capacité d'entreposage de 15 palettes qui peuvent contenir chacune 48 boîtes de 15 douzaines d'œufs ou 12 palettes de 60 boîtes, ou
 - 4 journées de production calculées en fonction de la capacité du pondoir.
 - Incluant une unité de réfrigération qui devra maintenir une température entre 10°C et 13°C
 - Ventilateur permettant à l'air de circuler
 - Espace dédié aux fournitures (alvéoles, palettes, séparateurs) pour que le camionneur puisse les y déposer avant le chargement des œufs.
- Un quai de débarquement pour le transport des palettes
 - Hauteur du quai : 54 pouces avec amortisseur
 - Hauteur de la porte : 8 pieds
 - Largeur de la porte : 8 pieds
 - La porte doit être munie d'un coussin d'étanchéité (optionnel)
 - Quai bien éclairé et muni de gouttières
 - Plateforme de chargement : 4 pieds (largeur) X 4 pieds (longueur)
 - Dimension de la cour: assez grande pour une semi-remorque de 53 pieds (en étant le plus droit possible) avec la possibilité d'entrer et de sortir de l'avant.
- Murs, plafonds et planchers construits avec des matériaux lavables
 - Éviter le bois ou toute matière poreuse
 - Prévoir une protection au bas des murs
- Salle de ramassage isolée du pondoir
- Protecteurs contre les parasites autour de l'unité de production (grilles dans les prises d'air, moustiquaires, etc.)
- Bordure de gravier ou d'asphalte d'un minimum d'un pied (30 cm) de largeur et légèrement plus profond que le sol autour du bâtiment
- Vestiaire avec zone de biosécurité
- Eau courante avec toilette et lavabo
- Prévoir des drains sur les planchers avec couvercles perforés
- Prévoir un endroit pour entreposer les produits chimiques de façon sécuritaire
- Prévoir un congélateur pouvant loger les oiseaux morts entre les cueillettes effectuées par l'entreprise d'équarrissage
- Prévoir un générateur de secours maintenu en bon état de fonctionnement. Il doit être suffisamment puissant pour répondre à la demande essentielle.

Attrapeurs (Recommandations)

- Afin de faciliter le travail des attrapeurs, il est recommandé de leur réserver un espace avec chaises et tables. Cet espace peut être dans le pondoir.
- Quelques crochets dans la zone de biosécurité peuvent être installés.
- Zone de biosécurité assez grande pour accueillir l'équipe d'attrapeurs.

Transporteur d'oiseaux (Recommandations)

- On recommande des portes à l'avant et à l'arrière du pondoir afin de faciliter l'entrée et l'évacuation des oiseaux
- Les portes doivent avoir une hauteur minimum de 82 pouces
- Les portes doivent être du côté contraire aux silos et à la fosse à fumier
- Idéalement, les portes doivent être du côté des entrées d'air
- Les portes doivent être à la même hauteur que le sol (intérieur et extérieur) du pondoir. Il ne doit pas avoir de marches.

À l'intérieur du bâtiment :

- Il est recommandé d'avoir un minimum de 3 pieds à chaque bout des rangées (avant et arrière) afin de permettre au charriot de tourner.

À l'extérieur du bâtiment :

- Une dalle de béton à chaque porte pour permettre la sortie des charriots
- Pas d'obstacle en hauteur (ex : tuyaux de moulée) à une hauteur minimum de 12 pieds 7 pouces et idéalement à 16 pieds
- Il ne doit pas y avoir d'obstacle (fosse à fumier ou silos) devant les portes.

Général

- Pour le système aménagé, on recommande des cages superposées munies de tapis à déjections qui permettent de sécher les fientes à un minimum de 75 % de matière sèche lorsque les conditions climatiques le permettent.
- S'assurer que la bâtisse est hermétique aux rongeurs (consulter une firme de gestion parasitaire).

Si vous envisagez un système de logement sur parquet ou une production biologique, communiquez avec la Fédération afin d'obtenir plus d'information.